

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS

Gatineau, 23 septembre 2006

Délégués présents par région administrative:

Conseil d'administration de la FQE

Daniel Rousseau, Président

Richard Cloutier, Trésorier

Paul Maisonneuve, Vice-président au développement régional

Montréal

Thierry Libersan

Hugues Massé

Outaouais

Robert Pilon

Gilles Groleau

Christian Pépin

Guy Lacourse

Fabien Gagnon

Mauricie

Steve Bolduc

Lanaudière

Sylvain Girard

Robert Giroux

Capitale-Nationale

Nicolas Fillion

Le quorum est constaté. Le Président, Daniel Rousseau, souhaite la bienvenue aux délégués et autres participants. La réunion est ouverte à 15h15.

Projet d'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'Assemblée
- 2. Présences et quorum
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal e la dernière assemblée générale annuelle
- 5. Points découlants du dernier procès-verbal
- Rapport du Trésorier et présentation des états-financiers examinés pour
 l'année financière 2005-06
- 7. Nomination du vérificateur
- 8. Rapport du Président
- 9. Modification aux règlements généraux
- 10. Fixation de la cotisation maximale des membres
- 11. Affaires nouvelles
- 12. Levée de l'Assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée

Le Président, Daniel Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre l'Assemblée officiellement à 15h15.

2. Présences et quorum

Le quorum de 14 délégués est constaté. Richard Bérubé est nommé en accord avec l'Assemblée pour agir à titre de secrétaire d'Assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

La lecture de l'ordre du jour est faite. Aucun changement n'est apporté

Proposé par Daniel Rousseau Secondé par Thierry Libersan Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

Lecture est faite par Daniel Rousseau du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2005. Des éclaircissements sont demandés par l'Assemblée sur le statut de la catégorie membre-club qui sera remplacée par la catégorie membre-jeunesse.

Proposé par Daniel Rousseau Secondé par Paul Maisonneuve Adopté à l'unanimité

5. Points découlants du dernier procès-verbal.

Steve Bolduc s'informe des développements concernant le problème des organisateurs qui tardent à faire parvenir leur rapport de cotation. Pour pallier au problème, il est suggéré qu'une liste noire des organisateurs fautifs soit publiée sur le site internet de la FQE.

Daniel Rousseau mentionne que le système de cotation en ligne sur internet est maintenant opérationnel.

6. Rapport du Trésorier et présentation des états financiers examinés pour l'année financière 2005-06.

Le Trésorier dépose un rapport écrit pour l'année financière se terminant en mars 2006. Il fait état d'un excédant des produits sur les charges de 7 590\$ comparable à l'année précédente. Il mentionne également que la FQE se dotera d'une meilleure stratégie de placement et que la présentation du budget sera améliorée.

Proposé par Richard Cloutier Secondé par Christian Pépin Adopté à l'unanimité

7. Nomination du vérificateur

Il est proposé de reconduire la firme Rolland Naccache et associés inc. à titre de vérificateur externe de la Fédération québécoise des échecs.

Proposé par Richard Cloutier Secondé par Daniel Rousseau Adopté à l'unanimité

8. Rapport du Président

Le Président, Daniel Rousseau, dépose un rapport écrit. Il en extrait verbalement les grandes lignes :

Il indique d'abord que la FQE est passé par une période instable de quelques mois durant l'année financière 2005-60 en raison de changements au niveau de la direction générale nécessitant temps et énergie.

Le Président déplore la faible participation au COQ ces deux dernières années et entend s'attaquer sérieusement au problème. Il est probable que le COQ 2007 soit confié à un organisateur énergique qui aura plus de temps à consacré à l'événement.

Il mentionne également que la FQE maintien son association avec le Festival Juste pour rire, mais que celle-ci sera révisée pour mieux satisfaire les attentes des partenaires.

Le transfert de responsabilité ministérielle envers la FQE a été faite. La Fédération relève maintenant du Ministère de l'éducation du Loisir et du Sport. Il s'agit, selon le Président, d'une bonne nouvelle parce que les échecs ont plus d'atomes crochus avec l'éducation qu'avec la culture.

Le Président souligne l'absence de tournois dans la région de Montréal. C'est pourquoi la FQE dotera la région de Montréal de deux nouveaux tournois d'envergure moyenne au printemps 2007.

Il indique que le Tour du Québec sera réhabilité à partir de septembre 2007 dans une nouvelle formule qui reste à définir.

Le plan de commandite mis de l'avant à l'aide d'un démarcheur n'a pas donné de résultats. Le Président ne remet pas ce projet en question, mais une nouvelle orientation devra probablement être considérée.

Finalement, le Président parle du projet d'accréditation des entraîneurs au niveau scolaire qui demandera une implication certaine de la part des différents intervenants échiquéens dans les milieux éducatifs.

9. Modification aux règlements généraux.

La résolution suivante provenant de la réunion du Conseil d'administration de la FQE du 19 août 2006 est déposée par le secrétaire d'assemblée et débattue par l'assemblée :

Il est proposé d'ajouter la phrase suivante à l'article 25 des règlements généraux :

«... Cependant, en cas d'urgence, un membre du Conseil d'administration pourra remplir le poste de Directeur général sur une base intérimaire tout en conservant son statut d'administrateur de la FQE ».

Proposé par Richard Cloutier Secondé par Daniel Rousseau

Pour: 2 Contre: 8 Abstentions: 4

La proposition est rejetée.

10. Fixation de la cotisation maximale des membres.

Aucune proposition n'est déposée. La cotisation maximale reste donc inchangée.

11. Affaires nouvelles

Quelques questions sont lancées sur la nouvelle formule du Tour du Québec et sur le nombre de tournois qui en fera partie.

12. Levée de l'Assemblée

Proposé par Daniel Rousseau Secondé par Richard Cloutier Adopté à l'unanimité